



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Paris, le 27 novembre 2020

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
110 rue de Grenelle
75357, PARIS SP 07

Objet : 30mn par jour d'activité en primaire

Monsieur le Ministre,

La volonté présidentielle d'augmenter le nombre de pratiquants sportifs en France a trouvé un écho particulier au sein de notre profession.

Nous y avons vu la reconnaissance de la nécessité d'augmenter la pratique physique pour toutes et tous afin de répondre aux enjeux de santé publique, aux enjeux sociaux et sociétaux. Notre engagement dans ce processus vise à promouvoir les activités physiques et sportives dans et hors l'école.

A cet effet, le SNEP FSU vous a interpellé, à plusieurs reprises, sur la nécessité de revaloriser l'éducation physique et sportive car nous estimons qu'il y a des dissonances fortes à corriger.

Comment faire comprendre l'intérêt et l'importance des pratiques quand les programmes s'en éloignent ?

Comment inciter fortement les élèves quand les certifications DNB ne prennent pas en compte l'EPS, quand le baccalauréat minore la place des pratiques ?

Comment, avec deux heures par semaine en lycée, contribuer efficacement à la construction d'habitus ?

Nous ne pouvons que regretter l'absence de réponses à ces questions.

Les dernières mesures que vous avez annoncées sont le signal d'une volonté de développement de l'EPS avec la création d'un enseignement de spécialité et la construction d'un bac professionnel « métiers du sport » que nous saluons.

Par contre, nous nous interrogeons sur le fort engagement de l'Etat sur une proposition du COJO de programmer 30 minutes par jour d'activité pour les élèves du primaire. Si nous pouvons acter positivement la volonté d'augmenter les temps de pratique des jeunes, ce dispositif pose de nombreuses interrogations.

Nous nous trouvons dans le contexte d'une EPS fragilisée dans le premier degré : des horaires obligatoires qui ne sont pas toujours assurés sur l'ensemble du territoire, une formation initiale en EPS des professeurs des écoles qui ne cesse de diminuer au point parfois de n'être qu'anecdotique, une formation continue qui disparaît, des problématiques d'installations de qualité etc.

Ce sont d'abord à ces problématiques qu'il aurait fallu s'attaquer or, la réforme de la formation des enseignants et la disparition d'une épreuve pratique au CRPE montre déjà de premiers impacts en termes de temps de formation : -63% à la Réunion, -53,8% à Lille, -52% à Clermont, -45% à Reims, -37% à Créteil... Nous sommes donc à rebours d'une nécessaire revalorisation.

Au lieu du développement d'une EPS de qualité pour l'ensemble des élèves de notre pays, le ministère installe un nouveau dispositif dont ni les contours, ni les contenus, ni les moyens ne sont précisés.

Dans un contexte d'EPS fragilisée, le risque peut être important de voir ces 30 minutes empiéter sur l'horaire disciplinaire. Pour autant, installées en supplément d'une EPS obligatoire et revalorisée, ces 30 minutes quotidiennes ne sont pas à rejeter. Par contre, elles doivent être construites avec des objectifs bien précis et encadrées par les enseignants du premier degré.

Ces 30 minutes ne sauraient être, dans le cadre scolaire, un simple appel à bouger ou un simple défouloir. Un contenu de formation, un contenu éducatif doivent accompagner ces activités et les professeurs des écoles doivent être aidés et accompagnés dans cette démarche.

Le slogan ne saurait suffire à faire sens dans le système éducatif. Lui donner corps et valeur pour tous et toutes nécessite un travail approfondi et ne peut être compris qu'accompagnées de mesures visant à renforcer l'EPS obligatoire.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre profond attachement au service public d'éducation.



Benoît HUBERT
Secrétaire Général